

Dossier de presse

GÉRÉDIS et le SIEDS inaugurent le nouveau poste source de La Mothe Saint-Héray



CONTACTS PRESSE

GÉRÉDIS

M. Nicolas CHARPY

05.49.08.54.46 / 06.85.92.52.11

SIEDS

Mme Magdalena ARNAUD
Chargée de communication

05.49.32.32.72



SOMMAIRE

L'inauguration du poste	page 3
Le poste électrique répond à l'accroissement de la consommation dans le sud-est des Deux-Sèvres	pages 4 - 5
GÉRÉDIS a retenu le site de La Mothe Saint-Héray à l'issue d'une large concertation avec les acteurs locaux	page 6
Des entreprises et des compétences spécialisées	pages 7- 8
L'emplacement géographique	page 9
Un poste intégré à une structure globale	page 10
Les principaux équipements du poste	page 11
 <i>ANNEXES</i>	
Présentation et chiffres clés de GÉRÉDIS	page 13
Présentation de RTE	page 14
Qu'est ce qu'un poste source	pages 15 - 16



COMMUNIQUE DE PRESSE

Renforcement de l'alimentation électrique en Deux-Sèvres

Le SIEDS et GÉRÉDIS inaugurent le nouveau poste source de La Mothe Saint-Héray

Le 10 novembre 2011, à 10h30, le Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux-Sèvres (SIEDS) et GÉRÉDIS Deux-Sèvres inaugurent le poste source de La Mothe Saint-Héray. Ce poste de transformation de l'électricité de 90 000 en 20 000 volts va concourir à une amélioration sensible de la qualité de distribution sur le secteur sud-est du département.

Présent depuis près d'un siècle sur le territoire deux-sévrien, Le SIEDS autorité organisatrice de la distribution publique de l'électricité et propriétaire des réseaux a confié à GÉRÉDIS, dans le cadre d'un contrat de concession, la mission de construire, développer et d'entretenir le réseau de distribution dans le respect des valeurs de service au public.

Aujourd'hui, les exigences des consommateurs d'électricité sont devenues plus précises et plus fortes. Grâce à notre expérience, nous mesurons les nouveaux besoins générés par l'évolution des entreprises locales mais aussi par la demande de confort et de sécurité des particuliers.

Nous assurons l'évolution permanente du réseau de distribution local en anticipant et en rationalisant nos investissements à moyen et long terme.

La construction du poste source de La Mothe Saint-Héray s'inscrit dans la continuité du programme de restructuration et de développement du réseau d'alimentation électrique des Deux-Sèvres. Le coût de cet investissement est de 7 millions d'euros, entièrement financé par le SIEDS dans le cadre du programme d'investissement du schéma directeur des réseaux.

L'inauguration se déroulera le 10 Novembre 2011 à 10h30 au poste source de la Mothe St-Héray. Elle sera suivie d'une visite commentée du poste électrique, et d'un cocktail au foyer rural de la Mothe St-Héray.

CONTACT PRESSE

GÉRÉDIS
M. Nicolas CHARPY

05.49.08.54.46 / 06.85.92.52.11

Novembre 2011

SIEDS
Mme Magdalena ARNAUD
Chargée de communication
05 49 32 32 72



LE POSTE ELECTRIQUE REpond A L'ACCROISSEMENT DE LA CONSOMMATION DANS LA REGION DE LA MOTHE SAINT-HERAY

Le SIEDS et GÉRÉDIS Deux-Sèvres comptent avec ce nouvel ouvrage leur 14ème poste source.

La zone de La Mothe Saint-Héray était alimentée par les 2 postes sources de Saint-Maixent-l'Ecole et Melle.

Ce secteur comprend environ 200 km de réseau HTA à 20 000 volts qui assurent l'approvisionnement en énergie électrique basse tension d'environ 4 300 utilisateurs domestiques et professionnels.

La consommation électrique de cette zone progresse en moyenne de 2,8% par an en énergie et de 2% par an en puissance.

L'augmentation des consommations entraînait des contraintes de transit et de chute de tension en régime normal sur le réseau HTA 20 000 volts (principalement liées à la longueur importante des réseaux entre les postes sources et les points de consommation, et à la section insuffisante de certaines lignes).

Pour y remédier, les parties consultées ont retenu la création d'un nouveau poste source 90 000 / 20 000 volts sur la commune de La Mothe Saint-Héray. Ce site étant déjà équipé d'une ligne 90 000 volts, exploitée jusque là en 20 000 volts pour les besoins d'ERDF.

DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES RESTRUCTURÉS

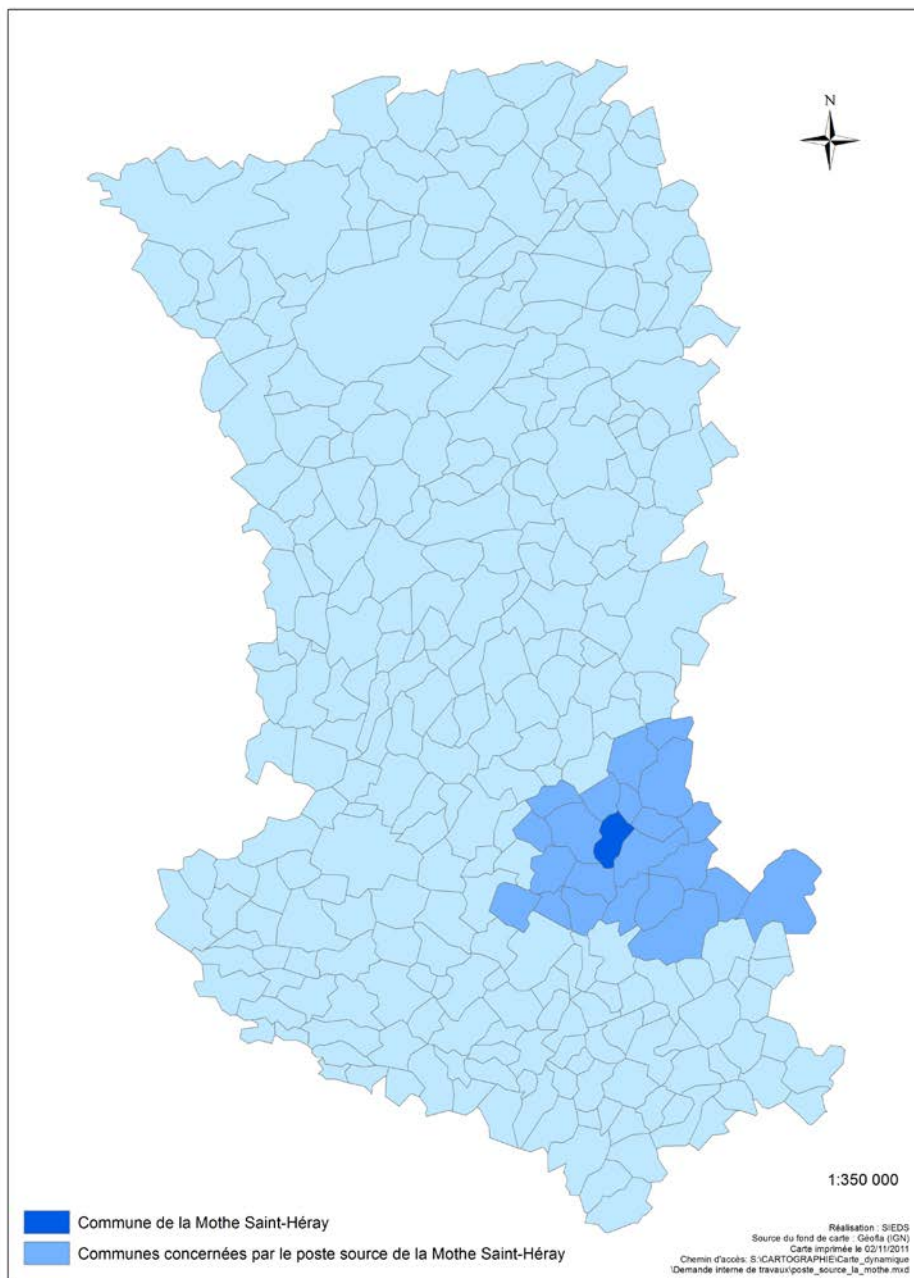
La création du poste source de La Mothe Saint-Héray s'est accompagnée de la restructuration du réseau de distribution existant et de son intégration dans l'environnement avec :

- L'enfouissement de 13 km du réseau 20 000 volts existant,
- Le renforcement de 22 km de réseau aérien 20 000 volts existant,
- La création d'environ 54 km de nouvelles lignes 20 000 volts en technique souterraine.

LES COMMUNES CONCERNÉES

Le poste source de La Mothe Saint-Héray alimente 4 300 utilisateurs situés sur les communes de :

AVON
BEAUSSAIS
BOUGON
CHENAY
CHEY
EXOUDUN
LA COUARDE
LA MOTHE ST- HÉRAY
LEZAY
PAMPROUX
PRAILLES
ROM
ROMANS
SALLES
SEPVRET
SOUDAN
SOUVIGNE
ST GERMIER
ST MARTIN DE ST-
MAIXENT
STE EANNE
THORIGNE
VANCAIS
VITRE



Les étapes du projet

2008 - 2010 : concertation
Sept 2010 - Juin 2011 : travaux
Juin 2011 : mise en service

Un investissement de 7 millions d'euros

Raccordement HTB : 0,5 million d'euros
Poste : 4 millions d'euros
Départs HTA (20 000 volts) : 2,5 millions d'euros



GÉRÉDIS A RETENU LE SITE DE LA MOTHE SAINT-HÉRAY A L'ISSUE D'UNE LARGE CONCERTATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Le projet de création du poste électrique 90 000/20 000 volts de La Mothe Saint-Héray a été soumis à une procédure de concertation préalable. Sous l'égide du préfet, elle a pris la forme de réunions associant les services de l'État, les élus locaux, les acteurs du monde agricole, associatif, et économique ainsi que le maître d'ouvrage.

Les différentes étapes de la concertation sont exposées ci-après.

2007 à 2008 : **Nombreux échanges entre RTE et GÉRÉDIS, avec la commune de la Mothe-Saint-Héray et les services de l'État**

14 janvier 2008 : **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)**

➡ Présentation de la justification technique et économique (JTE) du projet à la DREAL

12 février 2008 : **Préfecture des Deux-Sèvres**

➡ Accord sur l'opportunité du projet pour engager la concertation

Février 2008 : **DREAL**

➡ Validation de la justification technique et économique du projet

8 décembre 2008 : **Réunion plénière de concertation à la Préfecture des Deux-Sèvres**

➡ Réunion présidée par M. Jean-Jacques Boyer, Secrétaire Général de la préfecture, en présence de la DREAL Poitou-Charentes pour présenter la justification technique et économique du projet, l'aire d'étude, l'analyse de l'état initial et l'implantation globale du projet.

Le Directeur Régional des Affaires Culturelles (Service de l'Archéologie) a souligné l'intérêt du site archéologique situé à proximité du terrain (à l'est) et a souhaité qu'un diagnostic archéologique soit déclenché.

A l'issue de cette réunion, l'aire d'étude a été validée et la position du poste a été retenue(1).



DES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES DES COMPÉTENCES PARTICULIÈRES

Maîtrise d'ouvrage

GÉRÉDIS, Direction Réseau Electricité : J. FAVRE, Directeur de projet

Maîtrise d'œuvre :

SÉOLIS, Direction Travaux : D. LHOMME, chef de projet

- Chargé d'Affaires : V. COURTECUISSÉ

SÉOLIS, Direction Exploitation

- Agence d'exploitation (pour les accès au réseau) : J-L SICAIRE

- Contrôle Electrique (pour la qualification technique des ouvrages et réglages) : A. GILBERT

Installateur : OMEXOM

Sous-traitants de l'installateur :

BATI PLUS (génie civil poste)

LEGRAND BATISSEUR (Génie Civil bâtiment)

Fournisseurs principaux :

SCLE

JST TRANSFORMATEURS

SCHNEIDER

ACCES AU RESEAU DE TRANSPORT

Maîtrise d'ouvrage

RTE,

Maîtrise d'œuvre : SÉOLIS

Installateur : OMEXOM

Sous-traitants de l'installateur :

BATI PLUS (génie civil poste)

ADEL SERVICES (déboisement)

Fournisseurs principaux :

AREVA (installations contrôle-commande poste)

Direction de projet

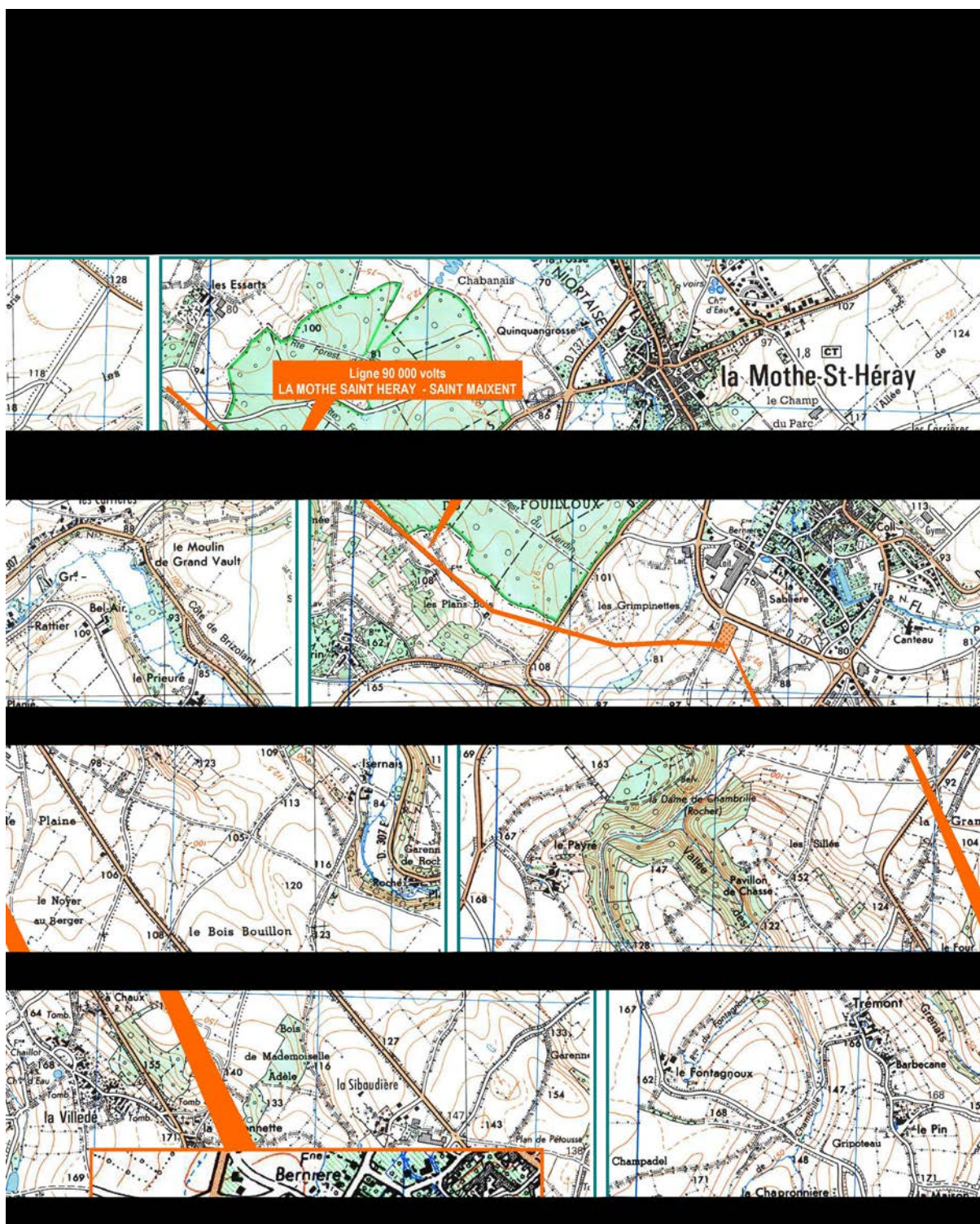
RTE - Système Electrique Ouest – Service Développement et Optimisation du Patrimoine : P. GOUIN

Pilotage du projet :

Le pilotage du projet a été confié à la Direction de Projet qui a assuré la maîtrise d'ouvrage et a confié la maîtrise d'œuvre au Groupe d'Ingénierie et Maintenance du Réseau, qui a fédéré une dizaine d'agents de RTE impliqués directement au titre de leurs compétences spécifiques.

- Chef de Projet : Matilde DAURE
- Pôles d'appui du GIMR : Concertation, Etudes Techniques Lignes et Postes, Travaux
- Agence Régionale Ouest - Achats
- Groupes d'Exploitation Transport Atlantique et Poitou-Charentes
- Groupe d'Expertise Systèmes Contrôle Commande

L'EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE DU POSTE



UN POSTE INTEGRÉ A UNE STRUCTURE GLOBALE



- Postes Source Existants
- Poste Source en projet
- Poste Source de La Mothe Saint-Héray



LES PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS DU POSTE

- Ligne d'alimentation aérienne simple circuit 90 000 V
- 2 transformateurs JST 90 000V/20 000V de 36 MVA
- 15 départs HTA 20 000V souterrains ou aéro-souterrains.
- Contrôle commande numérique SCLE

Ce poste est pourvu d'équipements de contrôle commande numérique de dernière génération déjà mis en œuvre par GÉRÉDIS sur les postes de TREVINS, MELLE, BRESSUIRE et MONCOUTANT.

Le contrôle commande numérique permet de réduire le nombre des interventions de maintenance (systèmes autocontrôlés et dotés de fonction de télémaintenance). Il permet de prendre en compte, de par son concept informatisé, les évolutions technologiques futures.

Le poste est également équipé d'un **nouveau dispositif de mise à la terre du neutre** du réseau HTA destiné à améliorer la qualité de la fourniture par la maîtrise des surtensions et la réduction des creux de tension, coupures brèves et micro-coupures en cas d'avarie sur le réseau.

Le projet en chiffres

Poste électrique avec **2 transformateurs 90 000 V / 20 000 V**

Puissance de transformation : **72 MVA** (Méga Volts-Ampères)

Budget global : **7 000 000 €**



ANNEXES



UNE ENTREPRISE LOCALE GARANTE DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ POUR LES COMMUNES DES DEUX-SEVRES

Le SIEDS, collectivité territoriale propriétaire des réseaux de 305 communes adhérentes confie à GÉRÉDIS, gestionnaire du réseau, la mission de service public de distribution de l'électricité dans le cadre d'un contrat de concession.

Les missions de GÉRÉDIS :

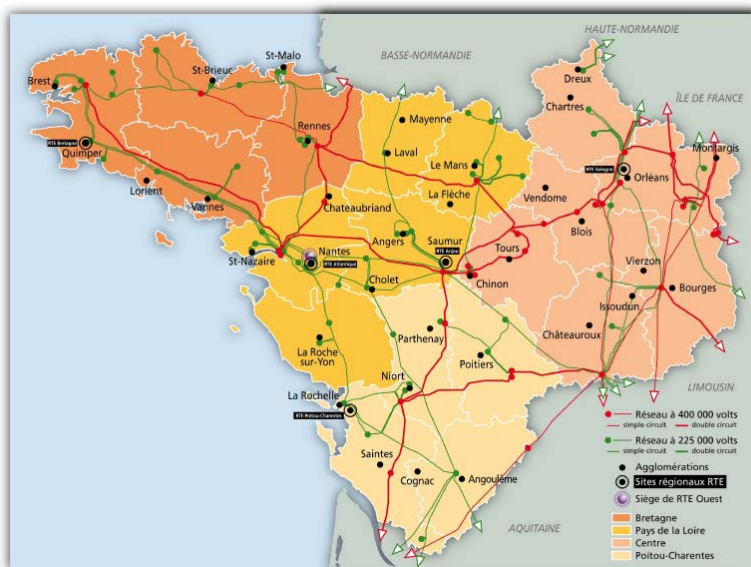
- Définir et mettre en œuvre les politiques d'investissement et de développement du réseau.
- Assurer de manière objective, transparente et non discriminatoire l'accès au réseau.
- Fournir aux utilisateurs des réseaux l'information nécessaire à l'accès aux réseaux (sous réserve des informations protégées par des dispositions législatives ou réglementaires)
- Assurer la responsabilité de l'exploitation et de la maintenance des réseaux dans le but d'en assurer la sécurité, la fiabilité et l'efficacité,
- Procéder aux comptages et activités de comptages pour les utilisateurs raccordés au réseau.

GÉRÉDIS Deux-Sèvres rend compte de l'ensemble de ces activités au régulateur, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), ainsi qu'au SIEDS, l'autorité concédante.

RESEAU TRANSPORT ELECTRICITE (R.T.E)

RTE est le responsable du réseau de transport d'électricité français. Opérateur de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau à haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (ERDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.



Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 45 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE emploie environ 8300 salariés.

Dans l'Ouest, RTE s'étend en Bretagne, en Pays-de-la-Loire, en Poitou-Charentes et en région Centre et emploie environ 1 000 personnes réparties sur tout le territoire. Le réseau de l'Ouest représente 17 400 km de lignes à haute et très haute tension.

⇒ **4 REGIONS, 19 DEPARTEMENTS, SOIT 1/5 DU TERRITOIRE NATIONAL**

RTE, un acteur engagé pour le respect de l'environnement

Au-delà de la simple application de la réglementation, RTE est attentif au développement durable. En effet, RTE s'inscrit dans une démarche visant à réduire ses impacts sur l'environnement, tout en intégrant les intérêts économiques de ses utilisateurs et les attentes sociétales.

Certifié ISO 14 001 depuis 2002, RTE concrétise sa démarche environnementale selon un plan d'action révisé chaque année autour de 4 axes de la politique environnementale de l'entreprise :

- ✗ le respect des milieux naturels et des paysages,
- ✗ la concertation et l'écoute,
- ✗ la recherche,
- ✗ l'amélioration continue.



UN POSTE SOURCE : QU'EST CE QUE C'EST ?

Les postes électriques ont une vocation d'échangeur et d'aiguilleur pour les flux d'électricité. Ils ont pour rôle de connecter entre eux les différents éléments du réseau : lignes électriques, groupes de production électrique, transformateurs... Au sein d'un poste, la tension électrique est modifiée grâce aux transformateurs, qui vont :

- soit l'élever, à la sortie des centrales de production, pour transposer l'énergie sur de longues distances
- soit l'abaisser, pour redistribuer l'énergie par le réseau de distribution sur les communes environnantes au poste source

Un poste de transformation ne nécessite aucun moteur thermique, ne dégage aucune fumée, aucune odeur. Entièrement automatisé, il ne nécessite aucune présence humaine, sauf lors de visites périodiques.

Comment ça marche ?

Le poste de transformation reçoit l'énergie à 90 000 volts et la transforme en 20 000 volts. Chaque partie est composée de jeux de barres, de disjoncteurs, de sectionneurs. Un bâtiment de commande complète ces installations.



Les transformateurs modifient la tension.



Des jeux de barres permettent de transporter le courant entre les différentes installations du poste.



Des sectionneurs assurent une coupure visible des circuits électriques et permettent l'exploitation du réseau.



Des disjoncteurs protègent les installations électriques contre les défauts et les surcharges.



Le bâtiment de commande d'où les installations sont surveillées par des équipements informatisés.



La clôture qui empêche toute intrusion dans le poste.